



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

DOSSIER DE DEMANDE UNIQUE EN VUE D'UNE ADMISSION TEMPORAIRE OU PERMANENTE EN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Article D. 312-155-0 du code de l'action sociale et des familles (CASF)

Nom: Prénom:			
Date de dépôt : / /			
1. TYPE D'HÉBERGEMENT/ACCUEIL TEMPORAIRE SOUHAITÉ			
Hébergement permanent	Hébergement temporaire		
Date d'entrée souhaitée : / /	Date d'entrée souhaitée : / /		
Immédiate : OUI □ NON □	Immédiate : OUI □ NON □		
Dans les 6 mois: OUI NON	Dans les 6 mois : OUI ☐ NON ☐		
	Échéance plus lointaine : OUI 🗆 NON 🗆		
Échéance plus lointaine : OUI 🗆 NON 🗆	Date exacte (le cas échéant) : / /		
Date exacte (le cas échéant) ://			
	Durée souhaitée du séjour (en nombre de jours) :		
Admission avec le conjoint souhaitée : OUI NON			
6			
Accueil de jour Date d'entrée souhaitée : / / /	Accueil de nuit Date d'entrée souhaitée : / /		
Immédiate : OUI NON	Immédiate : OUI □ NON □		
Dans les 6 mois : OUI ☐ NON ☐	Dans les 6 mois : OUI NON		
Echéance plus lointaine : OUI NON	Echéance plus lointaine : OUI □ NON □		
Date exacte (le cas échéant) ://	Date exacte (le cas échéant) ://		
,,,	7		
Combien de jours ou de demi-journées par	Combien de nuits par semaine/mois (précisez le nombre de		
semaine (précisez le nombre de jours et les jours	nuits et les nuits de la semaine souhaitées) :		
de la semaine souhaités) :			
Admission avec le conjoint souhaitée : OUI NON			
Commentaire de l'établissement			

2. INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent dossier de demande unique est à compléter en vue d'une demande d'admission, permanente ou temporaire, en EHPAD.

Une fois complet, vous pouvez l'adresser aux établissements de votre choix. Ce dossier est à remplir en un seul exemplaire et à photocopier en fonction du nombre d'établissements visé.

Attention: Il ne vaut que pour une inscription sur une liste d'attente. Son dépôt ne vaut en aucun cas admission.

La version dématérialisée du dossier est disponible sur le site : http://www.service-public.fr./.
Celle-ci peut être complétée en ligne et sauvegardée en vue de l'envoi du dossier à plusieurs établissements.

Constitution du dossier :

Le dossier comporte :

- un volet administratif: il peut être complété par le demandeur (vous) ou toute personne de votre entourage habilitée à le faire (famille, personne de confiance, travailleur social, personne chargée de la protection juridique, etc.). Il est signé par le demandeur (vous) ou votre représentant légal;
- un volet médical : il doit être complété par votre médecin traitant ou un autre médecin. Ce volet doit être transmis sous pli confidentiel au médecin coordonnateur de l'EHPAD qui pourra émettre un avis sur la possibilité de l'établissement à vous recevoir au regard de la capacité de soins de l'établissement.

Ce dossier doit être accompagné de la photocopie des pièces justificatives suivantes¹:

- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de la carte de séjour pour les étrangers
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale ou attestation CMU (couverture maladie universelle)
- Photocopie de la mutuelle ou CMUC (couverture maladie universelle complémentaire)
- Photocopie de la carte CAF (caisse d'allocation familiale)
- Photocopie des relevés annuels des caisses de retraites avec n° d'affiliation et adresses, pension d'invalidité
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Notification du conseil départemental du droit à l'aide sociale (le cas échéant)
- Notification de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile pour l'accueil temporaire (le cas échéant)
- Notification de l'APA en établissement pour l'hébergement permanent (le cas échéant)
- Photocopie de l'ordonnance de jugement de mise sous protection juridique de la personne (le cas échéant)

Vous pouvez également consulter le site internet <u>www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr</u> pour comparer les solutions d'hébergement, les tarifs, etc.

Ce document Cerfa pourra alimenter via trajectoire, le cas échéant.

NB: Pour tout renseignement complémentaire (habilitation à l'aide sociale, tarifs des établissements, attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie) il convient de contacter le conseil départemental de votre département. Si l'établissement se trouve dans un autre département, il convient de contacter le conseil départemental de ce département.

¹ Une fois la demande d'admission acceptée, la direction de l'établissement se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires.

DOSSIER ADMINISTRATIF A REMETTRE AU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

(4 PAGES)

1. ÉTAT CIVIL DE LA PERSONNE CONCERNÉE PAR L'HÉBERGEMENT OU L'ACCUEIL

<u>Civilité</u> : Monsieur ☐ Madame ☐		
Nom d'usage Nom de naissance Prénom(s)		
Date de naissance	Nationalité	
N° Sécurité sociale		
N° CAF		
Situation familiale (cocher la mention u Célibataire □ Vie maritale □ Pacsé(e	tile) Marié(e) \square Veuf (vé) \square Séparé(e) \square Divorcé(e) \square	
Nombre d'enfant(s) :		
Présence d'un aidant¹: OUI ☐ NON ☐		
Désignation d'une personne de confianc	ce²:OUI □ NON □	
Existence d'un animal de compagnie : O	UI 🗆 NON 🗆	
2. LIEU DE VIE DE LA PERSONNI	E CONCERNÉE À LA DATE DE LA DEMANDE (cocher la mention <u>utile</u>)	
Domicile 🗆 Chez enfant/proche 🗀 Résidence autonomie 🗀 Résidence service séniors 🗀 Long séjour 🗀 EHPAD 🗀 Autre (précisez) :		
<u>Adresse</u>		
N° voie, rue, boulevard		
Code postal Com	nmune/ville	
Téléphone fixe	_ Téléphone portable	
Adresse email	@	

^{1 «} Est considéré comme proche aidant d'une personne âgée, son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent ou un aillé, définis comme aidants familiaux, ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables, qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. », article L. 113-1-3 du

² La personne de confiance vous accompagne dans vos démarches et vous assiste lors de vos rendez-vous médicaux. Il est possible de désigner toute personne de l'entourage (parent, proche, médecin traitant) en qui vous avez confiance et qui accepte de Jouer ce rôle. Cette désignation se fait par écrit, lors de votre admission ou au cours de votre hospitalisation, sur les formulaires qui vous seront donnés à cet effet. À défaut, cette désignation peut s'effectuer sur papier libre. La désignation peut être annulée ou modifiée à tout moment (décret n° 2016-1395 du 18 octobre 2016 fixant les conditions dans lesquelles est donnée l'information sur le droit de désigner la personne de confiance mentionnée à l'article L. 311-5-1 du CASF (D. 311-0-4 CASF)).

Bénéficiez-vous déjà des prestations suivantes ? (cocher la mention utile)		
SAAD ¹ SSIAD ² SPASAD ³ Accueil de jour HAD Autre (précisez) :		
Etes-vous accompagné par un dispositif d'appui à la coordination (CLIC, MAIA, PTA, etc.)⁴ ? OUI ☐ NON ☐		
Contexte de la demande d'admission (Toute information utile à préciser)		
 3. COORDONNÉES DES PERSONNES À CONTACTER AU SUJET DE CETTE DEMANDE La personne concernée elle-même : OUI ☐ NON ☐ (si <u>OUI</u>, ne pas compléter) Mesure de protection juridique : OUI ☐ NON ☐ (si <u>OUI</u>, ne pas compléter et aller directement à la partie 4) 		
Nom d'usage Nom de naissance Prénom(s)		
Adresse N° Voie, rue, boulevard		
Code postal Commune/ville		
Téléphone fixe Téléphone portable Adresse email @		
Nom d'usage Nom de naissance Prénom(s)		
Adresse N° Voie, rue, boulevard		
Code postal Commune/ville		
Téléphone fixe Téléphone portable Adresse email @		

 $^{^{\}rm 1}\,{\rm SAAD}$: service d'aide et d'accompagnement à domicile.

² SSIAD : service de soins infirmiers à domicile.

³ SPASAD : service polyvalent d'aide et de soins à domicile.
4 Centre local d'information et de coordination / Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie / Plateforme territoriale d'appui à la coordination des parcours complexes...

4. PROTECTION JURIDIQUE

Mesure de protection juridique : Ol	JI □ NON □ EN COURS¹ □
Si OUI, laquelle : Tutelle 🗆 Curatelle 🛭	\square Sauvegarde de justice \square Habilitation familiale 2 \square
Mandat de protection future 3 actif 4 \square	non actif \square
État civil de la personne chargée de	la protection juridique ou dénomination sociale
<u>Civilité :</u> Monsieur □ Madame □	
Nom d'usage de la personne ou dénomination sociale du service désigné	
Nom de naissance	
Prénom(s), s'il s'agit d'une personne,	
Etablissement de rattachement, s'il s'agit d'un préposé d'établissement	
Adresse	
N° Voie, rue, boulevard	
Code postal Cor	nmune/ville
Téléphone fixe	Téléphone portable
Adresse email	
5. COORDONNEES DU MEDECIN	
Un médecin traitant a-t-il été désign Si OUI :	ie?: OUI LI NON LI
Nom	
Prénom	
Adresse N° Voie, rue, boulevard	
Code postal Con	nmune/ville
Téléphone fixe	_ Téléphone portable
Adresse email	@

¹ Demande d'ouverture de protection juridique effectuée.

² L'habilitation familiale permet à un proche (descendant, ascendant, frère ou sœur, époux ou épouse, concubin, partenaire de Pacs) de solliciter l'autorisation du juge pour représenter une personne qui ne peut pas manifester sa volonté. (Code civil articles 494-1 à 494-12).

³ Toute personne majeure ou mineure émancipée (mandant) ne faisant pas l'objet d'une mesure de tutelle ou d'une habilitation familiale peut désigner à l'avance une ou plusieurs personnes (mandataire) pour la représenter. Le jour où le mandant ne sera plus en état, physique ou mental, de pourvoir seul à ses intérêts, le mandataire pourra protéger les Intérêts personnels et/ou patrimoniaux du mandant. (Code civil articles 477 à 488).

⁴ Le mandat prend effet (actif) lorsqu'il est établi que le mandant ne peut plus pourvoir seul à ses intérêts. Cette impossibilité doit être médicalement constatée. Tant que le mandat n'a pas pris effet (non actif), il est possible de l'annuler ou le modifier. Le mandataire, quant à lui peut toujours renoncer à la mission qui lui est confiée.

6. ASPECTS FINANCIERS (cocher la mention utile)

son représentant légal

Comment la personne concernée pense-t-elle financer ses frais de séjour ? Seule □ Obligés alimentaires ou autres tiers \square Caisse de retraite : Précisez : Aide sociale à l'hébergement : OUI ☐ NON ☐ DEMANDE EN COURS ☐ Allocation logement (APL/ALS) : OUI ☐ NON ☐ DEMANDE EN COURS ☐ APA à domicile pour l'accueil temporaire : OUI ☐ NON ☐ DEMANDE EN COURS ☐ APA en établissement pour l'hébergement permanent : OUI ☐ NON ☐ DEMANDE EN COURS ☐ Prestation de compensation du handicap/Allocation compensatrice pour tierce personne : OUI \square NON \square Prestation pour tierce personne : OUI ☐ NON ☐ **AUTRES COMMENTAIRES** Date de la demande : ___ / ____ / _____ Signature de la personne concernée ou de

La loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'établissement auquel vous avez adressé votre demande d'admission. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.